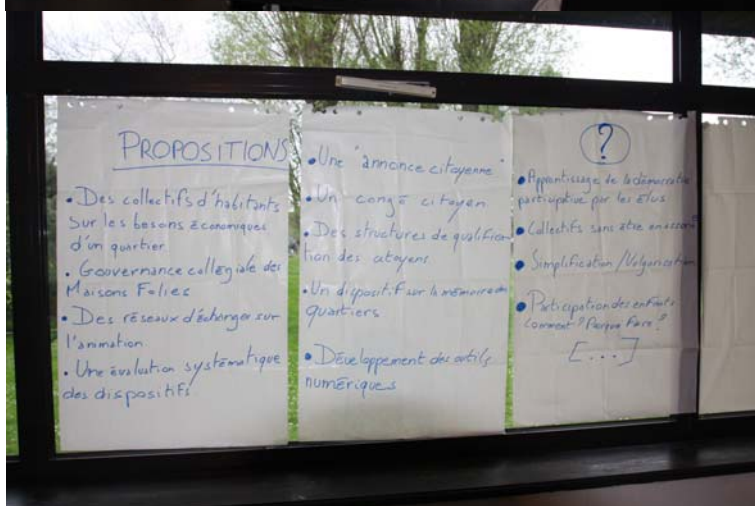


Inventer la démocratie en Nord-Pas de Calais
2^{ème} Forum de la démocratie participative
Conférence de presse mardi 17 mai



DOSSIER DE PRESSE

Contact presse : celine.kasperczyk@nordpasdecalais.fr / 03 28 82 53 82 – 06 71 37 02 91
peggy.collette@nordpasdecalais.fr / 03 28 82 53 03
antoine.sieminski@nordpasdecalais.fr / 03 28 82 53 12
www.nordpasdecalais.fr

Sommaire

Communiqué de presse

Quelques propositions concrètes issues des ateliers...

La participation des habitants et des acteurs en quelques chiffres...

3 questions à Daniel Percheron

3 questions à Myriam Cau

Témoignages de participants

Annexe : le dossier du participant avec les synthèses des 7 ateliers

Inventer la démocratie participative en Nord-Pas de Calais

2^{ème} forum de la démocratie participative

Mardi 17 mai 2011

Le Conseil régional a relancé sa politique régionale de démocratie participative en consultant les acteurs et les habitants de son territoire. Le forum de la démocratie participative a pour objectif de mettre en commun toutes les idées qui ont émergé durant les ateliers, réunions et contributions lancées depuis octobre 2010.

Pourquoi redynamiser la politique de démocratie participative ?

La Région Nord-Pas de Calais s'est engagée de longue date et de façon significative dans des pratiques participatives. Depuis l'automne 2010, le Conseil régional a souhaité déployer davantage cette politique pour se rapprocher de ses habitants et assurer le développement durable de son territoire. L'enrichissement collectif de cette politique régionale vise aussi à promouvoir une **société régionale plus engagée et à élargir les champs de la mobilisation citoyenne.**

Un calendrier rythmé pour associer acteurs et habitants

Réunions, contributions, ateliers... les acteurs régionaux et les habitants ont donc été invités à participer à l'élaboration de la démocratie participative.

Etape 1 → octobre 2010 : **140 élus locaux, techniciens de collectivités, d'associations, d'entreprises et de lycées** proposent leurs témoignages et réflexions.

Etape 2 → 27 janvier 2011 : synthèse des contributions lors de la réunion de lancement de la démarche de coproduction.

Etape 3 → du 7 mars au 19 avril 2011, **7 ateliers participatifs** travaillent sur les thèmes sélectionnés lors du lancement. Ils se réuniront **3 fois** pour produire un ensemble de réflexions et de propositions qui alimenteront le renouvellement de la politique régionale.

Etape 4 → le 17 mai, le Forum régional biennal de la démocratie participative sera l'occasion de restituer et de mettre en débat les productions issues des groupes de travail.

Les 4 enjeux de la politique de démocratie participative

- **améliorer** la transparence des politiques publiques et renforcer la participation pour faire preuve d'exemplarité,
- **poser** la démocratie participative comme critère d'attribution des aides régionales pour encourager le processus participatif,
- **mettre en place** une plate-forme d'appui et de ressources pour accompagner les initiatives et capitaliser les expériences,
- **rendre l'action publique efficace** pour favoriser le débat public et donner la parole aux citoyens.

Comment l'ensemble des travaux va-t-il être utilisé ?

Le forum de la démocratie participative sert à prendre en compte le travail de coproduction réalisé depuis l'automne 2010 et de présenter les échéances suivantes :

Etape 5 → mai/juin 2011 : préparation d'un rapport d'orientations sur la base de la production ateliers participatifs et du débat du forum Régional.

Etape 6 → septembre : présentation du rapport lors d'une séance commune du Conseil régional Nord-Pas de Calais et du CESER en vue de l'adoption de cette politique régionale par les instances délibératives.

Etape 7 → automne 2011 : des réunions publiques de présentation de la politique adoptée seront organisées sur l'ensemble du territoire.

Quelques propositions concrètes issues des ateliers...

Depuis janvier, 7 ateliers participatifs de territoire associent **des collectivités locales, des associations, des entreprises, des syndicats et des citoyens**. Voici quelques propositions qui en sont ressorties :

Atelier 1 – Mons-en-Baroeul → Création d'un crédit citoyen : permettre à chacun de dégager du temps, sur des créneaux horaires de travail, pour l'exercice de la citoyenneté dans un cadre collectif et instaurer une convention avec les employeurs pour une indemnisation forfaitaire en prenant exemple sur les délégués du personnel

Atelier 2 – Béthune → Développer les outils numériques pour la participation : utiliser les multiples possibilités du numérique pour faciliter l'accès à l'information et la formulation d'avis. Expérimenter sur un projet de la Région (un nouveau lycée ?), un site Internet avec des présentations sous différents formats (vidéo, simulation 3D) et des forums ouverts. Pour élargir le cercle des initiés, cela s'accompagne d'un soutien fort aux Espaces Publics Numériques.

Atelier 3 – Somain → Ecole de la Citoyenneté : promouvoir la notion de citoyenneté et favoriser sa transmission. L'école, symbole de l'apprentissage, ouvre ses portes une fois par semaine et accueille l'ensemble de la population pour un débat sur la citoyenneté.

Atelier 4 – Méricourt → Médiateur régional : intermédiaire entre les habitants du Nord-Pas de Calais et l'action du Conseil régional, pour améliorer leurs rapports et renforcer un sentiment d'appartenance régionale. Le médiateur permet aux habitants de faire remonter des remarques et propositions vers l'institution. Il fait de la pédagogie sur les décisions et aide à traduire concrètement la politique régionale.

Atelier 5 – Dunkerque → Accompagnement pratique des acteurs : formation, mutualisation des moyens techniques, des ressources et des outils. Créer une base commune, insuffler un peu de méthode, par exemple à travers une charte régionale et déontologique de la participation. Mais sans pour autant vouloir appliquer une façon de faire universelle et toute prête.

Contact presse : celine.kasperczyk@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 82 – 06 71 37 02 91
peggy.collette@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 03
antoine.sieminski@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 12
www.nordpasdecals.fr

Atelier 6 – Valenciennes → Les outils possibles de la démocratie participative : faciliter et développer l'accès aux principes et outils de la démocratie participative pour le plus grand nombre d'élus. Repérer les expériences concrètes les plus significatives pour les étudier et capitaliser cela avec des acteurs spécialistes en formation. La Région pourrait aider à monter ces formations partout sur le territoire et en développer pour les élus régionaux.

Atelier 7 – Etaples → Politique de participation : Fixer des priorités à la nouvelle politique de démocratie participative pour éviter la dispersion et permettre l'efficacité. A partir de thématiques concrètes, viser en premier lieu et avant tout les publics pauvres et exclus

La participation des habitants et des acteurs en quelques chiffres ...

140 contributions ont été reçues entre octobre et décembre 2010

450 personnes ont participé à la séance de lancement du 27 janvier 2011 au Nouveau Siècle

7 ateliers de coproduction

200 personnes ont participé aux **7 ateliers participatifs** qui se sont réunis dans 7 villes du territoire : à **Mons-en-Baroeul, Béthune, Somain, Méricourt, Dunkerque, Valenciennes et Etaples.**

Chaque groupe s'est réuni **3 fois** pour produire un ensemble de réflexions et de propositions qui alimenteront la future politique régionale sur 7 thématiques différentes :

→ Atelier 1 - « Quels sont les sujets qui mériteraient d'être débattus ? » à Mons en Baroeul

→ Atelier 2 - « Quels changements concrets grâce à la participation ? » à Béthune

→ Atelier 3 - « Comment s'appuyer sur la tradition de participation en région Nord-Pas de Calais pour plus de participation ? » à Somain

→ Atelier 4 - La démocratie participative, l'affaire de qui ? De la Région ? Des experts ? Des citoyens ? De la société civile organisée ? Des techniciens ? à Méricourt

→ Atelier 5 - « Quels moyens pour permettre la participation de tous ? » à Dunkerque

→ Atelier 6 - « De quel soutien les initiatives collectives ont-elles besoin ? » à Valenciennes

→ Atelier 7 - « Ce serait quoi une région réellement durable et participative ? » à Etaples

Un huitième atelier virtuel www.participons.nordpasdecals.fr

« Participons! » est une plateforme de contribution en ligne. Le but de cette démarche ?

Permettre à tous les citoyens, collectivités, associations et entreprises de contribuer à la coproduction au renouvellement de la politique de démocratie participative.

Chacun a pu s'y exprimer et poster ses propositions pour compléter les bonnes idées et les principes qui ont émergé lors des ateliers participatifs.

Contact presse : celine.kasperczyk@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 82 – 06 71 37 02 91
peggy.collette@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 03
antoine.sieminski@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 12
www.nordpasdecals.fr



3 questions à Daniel PERCHERON

Sénateur du Pas-de-Calais

Et Président du Conseil régional Nord-Pas de Calais

Pourquoi la Région Nord-Pas de Calais est-elle engagée dans une démarche de démocratie participative ?

« Face aux espérances collectives qui s'épuisent, aux solidarités qui marquent le pas, les pouvoirs publics et même les élus sont disqualifiés, décrits comme impuissants. Cela influence le sentiment jugé pessimiste de nos concitoyens devant un avenir collectif qui pourtant a besoin de chacun pour se construire. Ouvrir le débat au niveau national est nécessaire, multiplier les lieux où des citoyens, des habitants s'impliquent est indispensable pour faire vivre, vivifier la démocratie locale. Mobiliser des énergies nouvelles demande du temps, de l'imagination, de nouvelles formes de participation. Si selon les sujets, l'adhésion des personnes est variable : On constate toujours une qualité des échanges dans une réunion de budget participatif d'un lycée, un comité de ligne, une conférence citoyenne. Il est important enfin de regarder attentivement les modalités d'invitation, le rôle de l'information préalable et des décisions à prendre, la mobilisation associative.

Tout cela concourt à ce que nous soyons attentifs à l'intensité démocratique de l'action publique conduite par la Région. C'est pour cela qu'à sa mesure, notre collectivité essaie de traduire de façon concrète sa volonté d'améliorer la pertinence et l'efficacité des politiques publiques régionales en s'appuyant sur l'apport de la démocratie participative. »

Quel impact cette démarche a-t-elle sur le travail des élus et des services du Conseil régional ?

« Au niveau de la réflexion stratégique, deux exemples illustrent la qualité de notre démarche, je pense au schéma régional d'aménagement du territoire qui représente une vraie démarche collective ou aussi aux débats animés par la commission nationale du débat public sur Calais 2015 qui nous a permis de nous réunir avec le CESER, institution qui incarne par excellence une forme de démocratie participative.

Au niveau opérationnel, le Conseil Régional avec ses élus et ses services ont organisé des démarches originales de discussion, évaluation sur le dispositif « fonds de participation habitants », « indice du développement humain ». Nous avons aussi de nombreuses instances, comités, groupes d'appui qui participent et suivent l'action régionale. Partager l'information, faire preuve de transparence, reconnaître à sa juste place le mouvement associatif et syndical sont autant de façon de répondre aux besoins des acteurs locaux comme des citoyens de se sentir mieux écoutés, plus concernés. »

Cette action concoure-t-elle à remobiliser les citoyens autour de l'action politique et publique ?

« L'enjeu des démarches locales que l'on connaît avec les comités de quartiers ou les conseils de développement, comme toutes les initiatives que les régions encouragent, visent à provoquer un changement de regard sur les élus, nos institutions, les procédures de vote.

Chacun peut méditer ce qui se passe dans de nombreux pays arabes, chacun peut reconnaître l'influence d'internet et des médias. Etre un citoyen éclairé, impliqué demande que l'on accompagne les métamorphoses d'une démocratie occidentale qui est à la fois forte et fragile. A nous d'être conscient que face au sentiment de ne pas maîtriser son avenir, celui de ses enfants ou de la planète de même face à la méfiance des autres qui s'installe, il y a un projet possible, nos valeurs républicaines à promouvoir, un intérêt général à expliquer, la raison d'être du service public à défendre. »

Contact presse : celine.kasperczyk@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 82 – 06 71 37 02 91
peggy.collette@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 03
antoine.sieminski@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 12
www.nordpasdecals.fr



3 questions à Myriam CAU

*Vice-présidente au développement durable,
à la démocratie participative et à l'évaluation*

Pourquoi mobiliser les habitants du Nord-Pas de Calais depuis l'automne 2010 ?

Nous avons conscience qu'une Région qui veut bâtir son avenir doit s'appuyer sur ses richesses, et elles sont en 1^{er} lieu humaines. Il s'agit de favoriser la mobilisation la plus large de tous en faveur, de l'intérêt général, de l'envie d'agir et du sentiment qu'on est effectivement en mesure de le faire.

Il est essentiel de renforcer le lien entre les citoyens, la société civile organisée et l'action publique. Remettre à l'honneur le « fait politique » au sens de l'engagement au service de la cité, c'est renforcer l'envie de l'échange, de l'élaboration collective, et appeler au rendez-vous des possibles la création individuelle et collective.

Le Conseil régional peut jouer un rôle utile pour encourager les réseaux d'acteurs, valoriser la citoyenneté et permettre au plus grand nombre de s'inclure dans l'expression démocratique. Les citoyens sont pleins d'envies, d'idées, de capacités. A nous d'offrir des espaces démocratiques qui permettent de concrétiser ces énergies au profit de notre région et de l'épanouissement de tous. Ce n'est pas une posture de principe mais un défi pour agir et pour développer la culture de l'initiative, la qualité du lien social et la pertinence des politiques publiques. Dans un temps où l'on oppose facilement les catégories entre elles et où la stigmatisation enferme, « cultiver le goût de l'autre » redonne du sens et ouvre des perspectives.

Concrètement, comment la Région va-elle prendre en compte les propositions qui ont été faites par les participants aux différentes réunions et ateliers ?

Toutes les propositions seront regardées avec attention, du point de vue de leur intérêt, de leur faisabilité. Nous ferons le maximum pour intégrer le riche travail issu des contributions et ateliers participatifs. Mais il y aura aussi le temps du débat politique, celui de la « démocratie représentative », les élus du CESER y seront associés, et les élus du Conseil régional auront à se prononcer sur une délibération cadre, qui intégrera la part de réponse que nous pouvons apporter à ses propositions. L'apport du Conseil Régional sera significatif, nous ne partons pas de rien, la volonté existe et un grand nombre de propositions faites sont cohérentes avec des moyens d'action que nous pouvons mobiliser. Par contre certaines des propositions sortent du seul cadre régional, et interpellent d'autres niveaux d'action : collectivités locales, évolutions réglementaires, travail des forces vives de la société civile. La Région peut s'impliquer aux côtés d'autres et apporter son appui aux initiatives de renforcement de la participation.

Comment allez-vous inciter les habitants du Nord-Pas de Calais à participer plus activement aux décisions du Conseil régional ?

En leur offrant de multiples occasions de se prononcer, et d'enrichir par leurs avis nos politiques publiques, et en étant crédible dans la façon dont leur implication sera rendue utile et valorisée, notamment quand aux suites données. Cela passe par l'organisation de conférences de citoyens, d'assises territorialisées (jeunesse, transformation écologique...), de débats publics sur des enjeux régionaux qui donnent la parole à tous avec des outils adaptés (sur le modèle de la Commission Nationale de Débat Public), mais aussi par la mise en place de lieux et d'instance organisées d'échanges (ainsi le collectif régional des acteurs pour la culture, le comité de suivi de la charte d'engagements réciproques région / association...), par l'élargissement du Budget Participatif des Lycées qui implique les jeunes lycéens, leurs parents, les équipes éducatives, par la régénération de dispositions anciens qui permettent la participation de chacun sur des projets collectifs (Fonds de Participations des Habitants...), par la revalorisation de notre tradition d'engagement autour de l'éducation populaire... Le champ des possibles est vaste, l'important est d'être clair sur les finalités de la participation, sur ses règles du jeu, rien ne serait pire qu'une participation qui tourne à vide. Si les habitants ont conscience de pouvoir aider à peser sur le cours des choses, je suis convaincue qu'ils seront au rendez-vous.

Contact presse : celine.kasperczyk@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 82 – 06 71 37 02 91
peggy.collette@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 03
antoine.sieminski@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 12
www.nordpasdecals.fr



3 questions

à Floriane DANHYER et Emeline CHOLLET

*Stagiaire démocratie participative et urbaniste
de l'Agence d'Urbanisme et de Développement de Saint-Omer*

Vous avez participé à un atelier, êtes-vous satisfait d'y avoir participé ? Qu'est-ce que cela vous a apporté ?

Nous avons été très satisfaites de la démarche lancée par la Région sur l'enrichissement de la politique régionale de démocratie participative. Le processus reflétait une réelle volonté de la Région de donner la parole et de l'écouter, que ce soit par le choix de recourir à un prestataire extérieur garant de la neutralité, par le choix du dispositif de co-production (7 ateliers de 3 réunions) ou par le choix du public visé (n'excluant aucun acteur). Se questionner sur une politique est un travail qui peut sembler difficile mais la Région nous a prouvé que chacun d'entre nous le pouvait si tous les acteurs travaillent ensemble. C'est par la discussion et la confrontation des idées que nous avons pu construire et nous approprier cette notion abstraite. La Région nous a donné l'occasion d'accroître nos réflexions et d'engranger des outils et des visions de risques et opportunités associés à la mise en œuvre de la démocratie participative. La politique régionale de démocratie participative ne pourrait pas prendre son essor si le Conseil Régional n'avait pas initié une démarche volontariste, innovante et forte; grâce aux ateliers, la démocratie participative connaît un second souffle et va pouvoir prendre une nouvelle dimension.

Qu'avez-vous appris lors de ces ateliers ?

Tout au long du processus, de nombreuses initiatives participatives sur le territoire ont été dévoilées sur des projets dont on n'imaginait pas qu'il soit possible d'y impliquer des citoyens puisque très techniques. La démarche nous a prouvé l'intérêt de la restitution de la parole collective et non plus individuelle, de développer notre écoute des autres, d'adapter notre manière de nous exprimer pour que tous comprennent. Les temps « sandwiches » d'après réunions ont été des moments de convivialité, où nous avons pu sympathiser avec les autres participants et poursuivre nos débats longuement !

Les ateliers nous ont permis de confirmer et réajuster notre propre stratégie de démocratie participative.

A la fin des 3 réunions des 3 ateliers auxquels nous avons participé, nous avons ressenti une grande satisfaction d'avoir pu participer à une réflexion collective sur la démocratie participative et indirectement au modèle de société que nous souhaitons construire.

Pensez-vous poursuivre votre implication dans de nouvelles démarches participatives que pourrait proposer la Région ?

Assurément oui. L'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer, mène d'ores et déjà quelques actions en terme de démocratie participative. L'ensemble de notre équipe a conscience des enjeux associés à la participation citoyenne. Nous allons poursuivre notre réflexion et méthodologie pour développer la démocratie participative sur le territoire d'intervention de l'Agence. Nous espérons vivement le faire en partenariat avec la Région Nord-Pas-de-Calais.

Contact presse : celine.kasperczyk@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 82 – 06 71 37 02 91
peggy.collette@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 03
antoine.sieminski@nordpasdecals.fr / 03 28 82 53 12
www.nordpasdecals.fr



3 questions à Pascal LABY

Responsable et salarié de l'association Action

Vous avez participé à l'atelier 3 à Somain dont le thème était « Comment s'appuyer sur la tradition de participation en région Nord-Pas de Calais pour plus de participation ? ». Etes-vous satisfait ? Qu'est-ce que cela vous a apporté ?

Après l'appel à contribution fin 2010 et la journée de lancement en janvier 2011, j'ai décidé de « participer » à l'un des ateliers du processus proposé par le conseil Régional pour dynamiser sa politique de démocratie participative. C'est exigeant, ça demande d'y consacrer du temps mais c'est la règle du jeu de la démocratie en générale et de la démocratie participative plus particulièrement. Au terme de notre atelier, je suis satisfait, oui, et plutôt rassuré quant à la sincérité de la démarche.

A ce stade, j'y ai surtout trouvé du plaisir dans les échanges, de l'émulation dans la confrontation et une richesse dans la liberté de parole mais par delà ces plaisirs personnels, que chacun(e) puisse apporter sa contribution à la construction d'une société plus équitable et plus responsable me séduit. On ne peut pas revendiquer de recevoir selon ses besoins si on ne participe pas selon ses moyens.

Qu'attendez-vous du Conseil régional vis-à-vis du travail que vous avez fourni ?

Du Conseil Régional, des hommes et des femmes élus au terme d'un processus électoral relevant d'une démocratie représentative qui atteint ses limites, j'attends qu'il assume les enjeux dont il s'est emparé en engageant ce chantier. A son niveau, notre collectivité territoriale peut être exemplaire si elle en a l'ambition, l'audace, le courage et si elle s'en donne les moyens. On voit trop d'élus renoncer à leurs prérogatives pour les confier au marché.

Pensez-vous poursuivre votre implication et participer activement aux consultations proposées par la Région ? Pourquoi ?

Bien entendu, ma satisfaction n'est pas une abstraction. En fonction de mes moyens, je m'engagerai dans la poursuite du processus et dans les initiatives de la collectivité régionale et d'autres collectivités d'ailleurs.

Avec cette démarche participative, notre Conseil Régional commémore à sa manière le 140^{ème} anniversaire de la Commune de Paris 1871 dont les réalisations exemplaires en matière de démocratie participative se révèlent d'une belle actualité : un joli clin d'œil à l'histoire.